

DECRET TERTIAIRE

ITex

ingénierie thermique
& expertise

itex67650@gmail.com - www.itex-expertise.fr

1 Qui est concerné ?

Les bâtiments/sites tertiaires d'une surface \geq à 1000m²

Les exceptions...



Les constructions provisoires



Les lieux de culte



Les bâtiments de défense et de sécurité civile

2 Les objectifs à atteindre ?



N = Année de référence comprise entre 2010 et 2019

Ou : Un seuil en kWh/m²/an selon le type d'activité

3 Peut-on ajuster les objectifs ?

Oui, les objectifs peuvent être modulés selon 3 leviers :

1 **Les indicateurs d'intensité d'usage**
ex: évolution des effectifs, ...

2 **Les contraintes techniques et architecturales** (ex, limite de propriété,...)

3 **La disproportion des coûts**



4 Comment moduler ?

En déposant un **Dossier Technique justificatif** réalisé par un professionnel sur la plateforme de suivi de cette réglementation.

Elle s'appelle **OPERAT**.



5 Quels sont les leviers d'actions ?

- L'amélioration de la **performance énergétique du bâti**
- La rénovation/l'exploitation des équipements et installations
- **L'utilisation des énergies renouvelables**,
- L'aménagement des locaux,
- Le comportement des occupants,



6 Une action performante ?

Installer et **autoconsommer** l'énergie produite par des **panneaux photovoltaïques**.

Cela permet d'atteindre jusqu'à **75%** de l'objectif à 2030,



7 3 conseils à retenir ?

- 1 Choisir l'année de référence la plus avantageuse **entre 2010 et 2019**
- 2 Ajuster vos objectifs à votre situation
- 3 Choisir la **méthode de calcul la plus précise** pour garantir la fiabilité des résultats

8 Quels sont les enjeux & sanctions ?

- **Enjeux financiers** : 7500 € par établissement en cas de non réussite des objectifs,
- **Enjeux de réputation** : « Name & Shame » (*Publication sur un site d'état du nom des assujettis n'ayant pas atteints leurs objectifs*),
- **Enjeux de valorisation patrimoniale** : L'attestation annuelle de performance énergétique



DECRET TERTIAIRE

ITex

ingénierie thermique
& expertise

itex67650@gmail.com - www.itex-expertise.fr

Les assujettis

Accueil petite enfance

Audiovisuel : Radio, télévision et télédiffusion

Blanchisserie dite « industrielle »

Bureaux – Services Publics

Commerce et services

- Commerce de gros
- Commerce – Grande Surface Alimentaire : Supérette (surface de vente < 400m²), Petit supermarché (surface de vente comprise entre 400m² et 1000m²), Grand supermarché (surface de vente comprise entre 1000m² et 3000m²) et Hypermarché (surface de vente supérieure à 3000m²)
- Commerce – Grande Surface de Bricolage
- Commerce – Grande Surface Spécialisé : Equipement de la personne & loisirs,
- Equipement de la maison, Equipement automobile et moto
- Commerce – Parties communes des centres commerciaux et des galeries commerciales
- Commerces et services de détail : Equipement de la personne & loisirs,
- Equipement de la maison, Commerces alimentaires
- Commerce – Halles et marchés couverts

Culture et spectacles

- Bibliothèque et médiathèque
- Musées et Bâtiments historiques
- Galerie d'art
- Salles de spectacles vivants (Opéra, Théâtre, Salle de concert, Cirque d'hiver etc...)
- Cinéma, Espèces vivantes

Enseignement

- Primaire, Secondaire, Supérieur
- Formation continue pour adultes

Etablissements de nuit et de loisirs

- Casino
- Discothèque
- Bowling
- Académie de billards
- Laser Game
- Escape Game
- Espace récréatif pour enfants
- Espace aqua ludique

Hébergement en auberge de jeunesse, centre sportif, colonies de vacances, gîte d'étape et refuge de montagne

Hôtellerie

Imprimerie et reprographie Justice

- Justice – Tribunaux
- Justice – Pénitentiaire
- Justice – Protection Judiciaire de la Jeunesse

Logistique

Parc d'attractions et parc à thèmes

Parc d'expositions

Résidences de tourisme et de loisirs

Restauration

Salles Serveurs et centres d'exploitation informatiques

Santé et action sociale

- Centres hospitaliers publics et privés
- Etablissements médicosociaux
- Activités de santé libérales avec process

Sports

- Salle de sport – Salle de cours collectifs
- Salle de sport – Salle de pratique individuelle (machines cardio et musculation)
- Salle de sport de combat – Dojo
- Salle de sport collectif
- Salle de danse
- Gymnase (applicable au Tennis couvert, Squash ou salle d'escalade)
- Piscine
- Patinoire
- Stade couvert / Stade non couvert
- Salle d'athlétisme couverte
- Vélodrome
- Centre équestre
- Hippodrome / Cynodrome

Stationnement

- Stationnement en infrastructure – sous sol
- Stationnement en superstructure – silo en ventilation naturelle

Terrain de camping et parcs pour caravanes ou véhicules de loisirs

Transport aérien de voyageurs

Transport ferroviaire de voyageurs

Transport maritimes ou fluviales de voyageurs

Transport routier de voyageurs

Vente et services automobile, moto, véhicule industriel et nautique

- Vente, entretien et réparation de véhicules légers, utilitaires et véhicules industriels
- Vente, entretien et réparation de motocycles
- Vente, entretien et réparation d'engins nautiques et de plaisance